

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1877.

GRANDE NATURALISATION.

PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS PAR LA COMMISSION.

I

Demande du sieur Marie-Ferdinand-Édouard KUFFERATH.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Vu la demande du sieur Marie-Ferdinand-Édouard Kufferath, élève interne à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, né à Saint-Josse-ten-Noode, le 25 décembre 1855, tendant à obtenir la grande naturalisation ;

Vu le § 3 de l'article 2 de la loi du 27 septembre 1855 ;

Attendu que les formalités prescrites par les articles 7 et 8 de la même loi ont été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

La grande naturalisation est accordée au sieur Marie-Ferdinand-Édouard Kufferath.

Le Secrétaire,

AMÉDÉE VISART.

Le Président,

PETY DE THOZÉE.

II

Demande du sieur Pierre-Martin KINNE.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Vu la demande du sieur Pierre-Martin Kinne, commerçant, à Contich (province d'Anvers), né dans cette commune, le 3 octobre 1838, tendant à obtenir la grande naturalisation ;

Vu le § 3 de l'article 2 de la loi du 27 septembre 1835 ;

Attendu que les formalités prescrites par les articles 7 et 8 de la même loi ont été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

La grande naturalisation est accordée au sieur Pierre-Martin Kinne.

Le Secrétaire,

AMÉDÉE VISART.

Le Président,

PETY DE THOZÉE.

III

Demande du sieur Jean-Jules-Marie HEUVELMANS.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Vu la demande du sieur Jean-Jules-Marie Heuvelmans, maréchal-ferrant, à Anvers, né dans cette ville, le 12 avril 1838, tendant à obtenir la grande naturalisation ;

Vu le § 3 de l'article 2 de la loi du 27 septembre 1835 ;

Attendu que les formalités prescrites par les articles 7 et 8 de la même loi ont été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

La grande naturalisation est accordée au sieur Jean-Jules-Marie Heuvelmans.

Le Secrétaire,

AMÉDÉE VISART.

Le Président,

PETY DE THOZÉE.
